

RIVÉ LE
2021
DERTHEIM

Geudertheim, le 08.11.2021

à Monsieur le maire de
Geudertheim

Concerne : révision du PLU

Parcelle section 41, n° 125, Ruheplatz

Monsieur le maire de Geudertheim

Dans le cadre de la révision du PLU, j'ai l'honneur de vous soumettre la proposition de classer la parcelle m'appartenant, section 41, n° 125, Ruheplatz, B113, , 41 A, T, code 2, contenance 20,91 ares, en zone constructible.

Cette parcelle est coincée entre la parcelle 590 constructible et la parcelle 124 où se trouve un hangar agricole et susceptible de recevoir une habitation. Classer ma parcelle 125 en zone constructible me paraît donc tout à fait logique.

Veuillez agréer Monsieur le Maire,
l'expression de mes sentiments distingués.